

NOTICE DE RENTRÉE 2022-2023

Inscription 3PMET

Situé à Bourg en Bresse à proximité du centre ville, de la gare SNCF et des dessertes de car, le lycée des Métiers Marcelle PARDÉ accueillera votre fils ou votre fille pour la rentrée prochaine.

L'entrée des visiteurs (familles, parents) se fait par **l'accueil du lycée au 47 avenue Alsace Lorraine**.

En revanche, quel que soit le lieu de déroulement des cours, **l'entrée et la sortie des élèves s'effectuent par le Hall, dont l'entrée est située sur l'esplanade rue Ampère**.

Rentrée des élèves :

Jeudi 1er septembre à 8h : présence impérative toute la journée

La matinée sera consacrée à l'accueil des élèves **sous la conduite du professeur Principal**.

Selon leur disponibilité, les parents sont invités à participer à une réunion prévue de 8h à 10h (information concernant la scolarité de votre enfant en classe de 3ème Prépa Métiers).

Nous vous présenterons alors les objectifs de cette classe, répondrons à vos interrogations diverses à propos des stages, du DNB, de la construction du projet d'orientation de votre enfant.

Vous rencontrerez les membres de l'équipe de direction, de l'équipe pédagogique et de l'équipe vie scolaire.

À l'issue de cet accueil, nous prendrons en charge les élèves pour tous les détails administratifs, l'emploi du temps, remise du carnet de correspondance. L'établissement sera présenté et le règlement intérieur (base des principes de la vie collective dans le lycée), sera explicité et commenté.

Le vendredi matin, les élèves seront accueillis par leur professeur Principal. Les cours débuteront selon l'emploi du temps à partir de 14h.

Aucune absence ne sera acceptée.

En cas de difficulté exceptionnel, l'élève sera tenu de présenter un justificatif écrit de la part de sa famille et ne pourra intégrer sa classe qu'après entretien avec le chef d'établissement.

Fournitures – livres – équipements

La liste des manuels scolaires et des fournitures spécifiques est à votre disposition sur le site du lycée à partir du 29 juin (<http://marcelle-parde.elycee.rhonealpes.fr>)

Dès que la carte Pass Région sera activée, vous devrez effectuer les achats qui vous seront demandés pour la rentrée. Cette carte sera nécessaire pour entrer dans le lycée comme pour s'y restaurer.

Liste des fournitures demandées à chaque élève quelle que soit sa classe :

1 agenda – 1 cahier de brouillon – 1 paquet de copies simples et doubles grand format petits carreaux – 1 calculatrice graphique pour les élèves de Bac pro – stylo à encre ou à bille – crayon à papier et gomme blanche – rayons feutres ou couleurs – surligneurs – règle double décimètre – équerre – compas – petite agrafeuse – colle – rouleau de scotch – 1 paires de ciseaux à papier – 1 trousse – 1 ramette de papier A4 80gr – **1 tenue d'Education Physique et Sportive obligatoire.**

Sorties autorisées par les parents - assurance

- Les parents sont invités à se reporter au règlement intérieur (paragraphe 5).
- Une attestation d'assurance scolaire en responsabilité civile est demandée et devra être fournie dès la rentrée scolaire
- Sauf urgence constatée par le personnel infirmier, **les rendez-vous médicaux** (médecin, dentiste, etc...) **devront être pris en dehors des heures de cours.**

Permanence de l'assistante sociale, de la psychologue de l'Éducation Nationale

Les jours et les heures seront communiqués par l'intermédiaire du carnet de liaison à la rentrée.

Sécurité

- **Incendie** : le lycée dispose de plusieurs détecteurs de fumées ainsi que des déclencheurs d'alarme répartis sur tout l'établissement. Plusieurs exercices sont programmés dans l'année. Tout déclenchement volontaire entraîne un conseil de discipline du ou des contrevenant(s).
- **Intrusion** : nous procédons chaque année à un exercice de confinement.
- **Contrôle d'accès** : chaque élève du lycée dispose d'une carte Pass'Région qui permet de rentrer dans l'établissement et de pouvoir se restaurer.
- **Vidéosurveillance** : 10 caméras sont installées à l'intérieur de notre établissement ou au niveau des entrées extérieur à des fins de sécurités des biens et des personnes notamment pour la lutte contre la violence entre élèves, les dégradations, les vols, ...

Bourg en Bresse, le 15 juin 2022

Le Proviseur,

Christophe ROCHAS